NEWSLETTER DU CHANVRE N°8: 6 AVRIL 2020

LES HOMMES DE LA FILIÈRE

JACQUES MARTIN, PRODUCTEUR DE SEMENCES ET PRÉSIDENT D'HEMP-IT

« La production de semences de chanvre existe sur l'exploitation familiale depuis 1976 », raconte Jacques Martin, producteur dans le Maine-et-Loire et Président de Hemp-it (coopérative des producteurs de semences). « Le Maine-et-Loire, où 1 500 HA de multiplication de semences sont implantées, fait partie de la zone protégée : le chanvre industriel y est interdit pour éviter toute pollinisation croisée. C'est un avantage concurrentiel que seule la France possède! La production de semences certifiées de chanvre est vitale pour la filière européenne. C'est d'abord le premier maillon. En Europe, il n'existe pas de structures capables de fournir à la filière française les volumes et la qualité de semences nécessaires. La réputation de notre production est également reconnue hors de nos frontières. En 2019, nous avons exporté 70 % de notre production. Jusqu'en 2018, nous étions plutôt autour de 25 %. Nous misons aussi sur le développement du chanvre industriel en France. Hemp-it va se doter d'une nouvelle usine opérationnelle en 2021 qui pourra traiter 3 000 t de semences certifiées en complément des 2 000 t de l'usine actuelle qui est saturée ».



LES DÉBOUCHÉS

CONSTRUCTION

DEUX TROPHÉES RÉGIONAUX DE LA BIOÉCONOMIE

Wall'up et LB Eco Habitat ont reçu le Trophée régional de la bioéconomie respectivement en Ile-de-France et en Bretagne en février dernier. Récemment créée, Wall'up est constituée de deux chanvriers (Planète Chanvre et Gâtichanvre), trois spécialistes franciliens de l'ossature bois (Meha Charpente, Paris Charpente et Aux Charpentiers de France), de Christophe Lubert de LB Eco Habitat à l'origine du procédé et de Philippe Lamarque, président de Construire en Chanvre lle-de-France. Une usine va être construite à Aulnoy (Seine-et-Marne) avec une capacité de production de 70 000 m² de panneaux préfabriqués en béton de chanvre. La pose du premier module est prévue en septembre 2020 pour un objectif de mise en service début 2021. Parallèlement, LB Eco Habitat a reçu le Trophée régional Bretagne pour sa technique de béton de chanvre préfabriqué et l'inscription de ce projet dans une logique de territoire (Terres de sources) avec du chanvre produit et transformé en Bretagne. Chacun des treize lauréats régionaux, dont trois autour du chanvre avec LCBio en Normandie (voir brève Débouchés textile ci-dessous), a participé au concours national.



L'ECOLE DU CHANVRE RELANCE SON MOOC

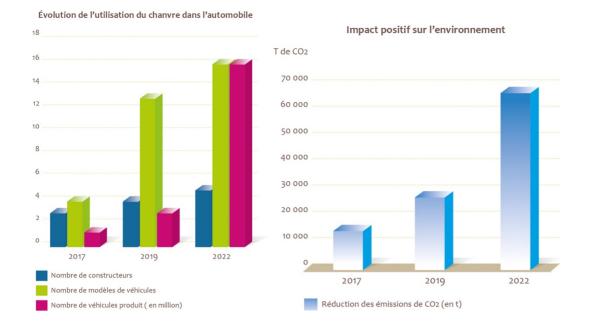
Le MOOC (formation à distance) de l'Ecole du chanvre sur la construction en chanvre redémarre le 30 mars sur https://www.mooc-batiment-durable.fr/. Le formateur, Rémy Chorda, président de l'Ecole nationale du chanvre, est un artisan aguerri dans l'utilisation de ce matériau. Cette formation à distance et gratuite permet de mieux connaître les atouts et caractéristiques du mélange chaux-chanvre, les différentes possibilités d'utilisation, les supports admissibles, les techniques de mise en oeuvre et les règles professionnelles. D'ordinaire, la formation est découpée en quatre semaines avec un nouveau chapitre par semaine afin de rythmer l'apprentissage. En raison du confinement, le MOOC est entièrement ouvert dès le premier jour. Libre à chacun de le suivre en trois jours ou en trois semaines. Des ressources variées sont proposées : vidéos de cours, focus techniques animés et commentés, interviews, documents de référence sélectionnés ainsi que de nombreuses activités (exercices, quiz, débat, forum entre professionnels...).



PLASTURGIE

LE CHANVRE POURSUIT SA CONQUÊTE DE L'AUTOMOBILE

APM, co-entreprise de l'équipementier automobile Faurecia et de la coopérative Interval, poursuit sa croissance grâce à la production de plastiques intégrant du chanvre, à destination de fabricants de pièces de structure pour l'automobile. L'utilisation du chanvre dans ce secteur est en plein développement. Grâce à ses propriétés thermo-mécaniques améliorées, la matière plastique NAFILean, qui intègre 20 % de chanvre, permet de réduire l'épaisseur des pièces et donc la quantité de plastique utilisée. Combiné à une densité réduite, NAFILean allège le poids des pièces jusqu'à 25%, réduisant ainsi l'impact environnemental des véhicules (voir graphique) Dès la fin 2020, APM commercialisera une nouvelle génération de matière plastique plus rigide (NAFILean STIFF), avec toujours 20 % de chanvre, pour deux nouveaux modèles de véhicule. Cette matière recyclable offre une alternative plus légère au polypropylène chargé en fibres de verre tout en gardant une rigidité similaire (3 500 MPa). APM propose également des matières combinant plastique recyclé et fibres de chanvre, toutes aussi performantes et vertueuses.



TEXTILE

LE CHANVRE ENTRE CHEZ IKEA

Après les premières chaussettes à base de chanvre vendues chez Décathlon depuis novembre 2019 (voir la news ici), le chanvre de La Chanvrière a conquis Ikea avec deux produits commercialisés depuis début 2020 : la housse de coussin Heddamaria et les rideaux Brandnäva réalisés avec 20 % de chanvre et 80 % de coton. « Nous avons cotonisé les fibres de chanvre avec un procédé 100 % mécanique, et non chimique comme en Chine, mis au point par notre R&D pour que celui-ci soit mélangeable au coton afin de produire des fils puis des tissus », précise Pascal Mortoire, directeur général de La Chanvrière. Les deux produits sont en vente dans tous les magasins Ikea et sur leur site web. « La housse de coussin et les rideaux sont composés d'un mélange de coton et de chanvre, sans teinture et non blanchi », souligne Ikea sur son site web. « Le chanvre apporte au tissu une texture irrégulière et douce au toucher, une beauté rustique et durable. »



Le jean 100 % chanvre français de Lin et Chanvre Bio (LCBio) a reçu le prix du coup de cœur du jury des Trophées nationaux de la bioéconomie au SIA le 24 février dernier. L'association normande (https://linetchanvrebio.org/) souhaite relancer une filière chanvre textile français (de l'agriculteur au fabricant de vêtement) en s'appuyant sur la filière lin textile. Le chanvre est alors défibré sur ue ligne de teillage. Avec ce prototype, LCBio a prouvé la faisabilité d'un tel jean. Reste à trouver une solution mécanique pour couper les tiges de chanvre en deux longueurs d'un mètre et les paralléliser au champ pour un rouissage homogène. Des premiers tests avec une faucheuse chinoise modifiée ont donné de bons résultats. LCBio doit aussi prouver la rentabilité d'une telle production pour les filateurs, teilleurs et agriculteurs en travaillant maintenant avec deux tonnes de chanvre (et non plus 500 kg). Pour poursuivre ces objectifs, LCBio vient d'obtenir un financement de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour deux années d'essai supplémentaires.



SUR LE TERRAIN

NAISSANCE DE HEMP IT ADN

Créée en décembre 2019 et dédiée à l'innovation variétale, Hemp-it ADN est portée par Hemp-it (coopérative de producteurs de semences) et la FNPC (Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre). Depuis 1960, la sélection variétale du chanvre est portée par les agriculteurs. Aujourd'hui, douze variétés sont proposées. « Pour en créer une nouvelle, huit à dix ans sont nécessaires », expliquent Jacques Martin, président de Hemp-it ADN et Stéphane Borderieux, président de la FNPC. « Notre objectif est d'accélérer cette création car elle est indispensable pour répondre à la diversification des débouchés du chanvre : fibres techniques pour l'automobile, le textile, chènevis pour le marché alimentaire... Aujourd'hui, seules deux variétés protégées sont très riches en fibres techniques. Il nous en faudrait plus, avec des caractéristiques répondant aux besoins techniques de chaque débouché. Nous devons également regarder les débouchés de demain comme celui du cannabis thérapeutique. Un comité d'organisation scientifique et technique a été constitué pour définir les priorités des activités R&D et innovation variétale à dix ans et mettre en place des programmes de sélection adéquats. »



© Cj.com

SEMENCE DE CHANVRE : UNE CULTURE TRÈS TECHNIQUE

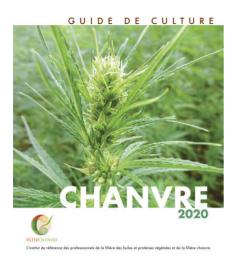
En production de semences de chanvre, la faible densité de semis (1 à 1,3 kg/ha contre 40 à 50 kg/ha en chanvre industriel) implique un désherbage minutieux à l'aide d'herbicides pour maintenir la parcelle propre. Des essais sont en cours depuis trois ans, en collaboration avec la Fnams, pour tester la faisabilité du binage afin de supprimer l'usage des herbicides. Une surveillance des altises est également indispensable jusqu'à ce que la plante atteigne les 20 cm de haut (trois semaines après le semis). Pendant les trois à quatre semaines de floraison, les plants mâles (environ 10 % des plants) doivent être retirés manuellement afin d'obtenir des semences les plus pures possible. Cette pureté est contrôlée par la coopérative Hemp-it deux fois par semaine. Au moment de la récolte (septembre-octobre), la date optimale pour chaque parcelle est fixée par Hemp-it. Objectif : récolter avec un taux d'humidité compris entre 25 et 35 %. Les variétés riches en fibres sont plus difficiles à récolter que les autres. La récolte est séchée à part égale par les producteurs équipés et Hemp-it.



NOUVEAU GUIDE CULTURE DU CHANVRE

Le nouveau guide technique culture du chanvre de Terres Inovia est en cours de finalisation. Parmi les nouveautés, le périmètre de la culture sera étendu aux Dom-Tom. Le guide comprendra également une présentation d'InterChanvre et une partie prospective afin d'être complet. L'objectif est d'en faire un document de référence pour tous ceux qui se posent des questions sur le chanvre d'un point de vue technique.





ECONOMIE

COVID-19: FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LES ENTREPRISES IMPACTÉES

Un fonds de solidarité, financé par l'État, les régions et les collectivités d'outre-mer, a été prévu pour les entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation. Sur demande, le fonds pourra octroyer une aide forfaitaire de 1 500 € (ou égale à la perte de chiffre d'affaires si celle-ci est inférieure) ou une aide complémentaire de 2 000 € si l'employeur (au moins 1 salarié) est dans l'impossibilité de régler ses dettes à 30 jours et s'est vu refuser un prêt de trésorerie par sa banque. A noter que les entreprises exerçant des activités dans le domaine de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles ne peuvent céder, en tout ou partie, ces aides à des producteurs primaires. Détail du décret du 30 mars 2020 et de son application. L'Union européenne met par ailleurs à disposition 37 milliards d'euros provenant des fonds structurels et des fonds d'investissements européens afin de soutenir les Etats membres dans la lutte contre l'épidémie de COVID-19. Plus d'informations sur le site du gouvernement.

CHARTE D'ENGAGEMENT DU CHÈNEVIS FRANÇAIS SIGNÉE

Le 24 février dernier, au SIA, la charte d'engagement du Label chenevis français a été signée par InterChanvre, la FNPC, Hemp-it, Hemp-it ADN, les chanvrières (La Chanvrière, InterVal, Cavac, GatiChanvre, Planète Chanvre, AgroChanvre) et Terres Inovia. Tous les signataires s'engagent à respecter le cahier des charges du label « chènevis français » dont l'objectif est de défendre l'origine et la qualité de la production française. Il comprend cinq engagements majeurs : une filière 100 % française de la production de semences à la première transformation, l'absence de traitement chimique en culture, une traçabilité de la semence à la seconde transformation, un investissement dans la R&D et le développement de nouveaux marchés, et enfin une production durable. Le logo du label « chènevis français » sera apposé sur le chènevis et les produits finis. Cette charte reste ouverte à tous les acteurs du chanvre qui souhaiteraient l'intégrer. Vous pouvez nous contacter si vous désirez obtenir le cahier des charges.

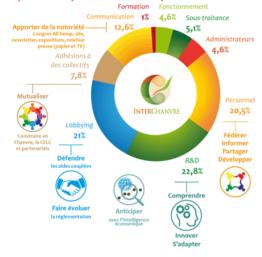
Charte du chènevis français



A QUOI SERT LE BUDGET DE LA CVO ?

Depuis 2003, les actions d'InterChanvre sont financées par la Contribution Volontaire Obligatoire (CVO). Elle est actuellement de 0,70 €/kg de semences certifiées achetées. Elle sert à répondre aux quatre objectifs qu'ont fixé les producteurs (via la FNPC) et les industriels (via l'UTC) à InterChanvre : fédérer la filière et ses acteurs, assurer la représentation du secteur pour défendre la filière et ses acteurs, favoriser les actions de recherche et promouvoir les qualités environnementales du chanvre, de la filière et de ses marchés. Depuis un an, la priorité a été mise sur le lobbying et l'intelligence économique afin de défendre davantage les intérêts des producteurs et de développer de nouveaux marchés.

Cliquez ici pour obtenir plus d'informations sur la CVO.



RÉGLEMENTATION

RDV POSITIFS AVEC LES DÉPUTÉS ET LA DG SANTÉ

Le 29 janvier, InterChanvre a été auditionné par douze députés de la mission d'information « Réglementation et impact des différents usages du cannabis », particulièrement intéressés par les aspects écologiques de la filière chanvre. Plusieurs députés ont reconnu l'importance de ne pas déstabiliser la filière actuelle. Ils ont cherché à comprendre si les nouveaux usages liés au cannabis représenteraient une menace ou une opportunité. Le 28 février, InterChanvre a rencontré la Direction Générale de la Santé (DGS), rattachée au Ministère correspondant, dans le cadre de la mise en œuvre de l'expérimentation du cannabis thérapeutique par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Celle-ci prévoit 16 000 à 50 000 patients potentiellement bénéficiaires du cannabis thérapeutique en cas de généralisation de l'expérimentation. L'interprofession souhaite promouvoir une filière française dans ce cadre. Lors du lancement de l'expérimentation prévu en septembre 2020, le Ministère de la santé déploiera une communication sur le sujet pour faire de la pédagogie et expliquer que le cannabis ne sera autorisé que dans le cadre strictement médical. Le Ministère de l'agriculture,

présent à ce RDV, a précisé que seule l'interprofession était représentative de la filière française du chanvre.



AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

PAC: INTERCHANVRE POURSUIT SON ACTION DE LOBBYING

InterChanvre a pu rencontrer au premier trimestre tous les acteurs politiques ciblés avec le cabinet de lobbying à Bruxelles pour remplir les objectifs expliqués dans la newsletter précédente (y mettre le lien). Eric Andrieu (S&D, France), rapporteur sur le règlement « organisation commune des marchés »-OCM souhaite créer un club d'eurodéputés autour du chanvre, ainsi qu'une exposition, ce qui va permettre de faire de la pédagogie. En terme de calendrier, la nouvelle Pac pourrait être adoptée au Parlement européen au plus tôt en juin 2020. Cependant, avec la crise sanitaire actuelle et le Green Deal (pacte vert), il est possible que la transition dure une année de plus. Nous vous tiendrons informés via les réseaux sociaux en attendant la Newsletter de l'été.



REVUE DE PRESSE

PLATEAU DU GNIS AU SIA « SEMENCES MAG » LE 25 FÉVRIER

Emission TV consacrée au chanvre et à tous ses débouchés (voir rubrique Agenda ça s'est passé).

CONFÉRENCE DE PRESSE AU SIA LE 25 FÉVRIER

Intervention de Nathalie Fichaux, directrice d'InterChanvre, de Jacques Martin, président de Hemp-it et Yves Christol directeur d'Invo Food Tech sur les marchés du chanvre et les perspectives de développement d'une filière de production française du cannabis thérapeutique. Une trentaine de supports ont relayé l'information, principalement à partir de la dépêche AFP: Agra, Terre-net.fr, France 3 régions (Communiqué de presse à voir ici), Cannawee.com, Métro, Doctissimo, La Provence, Boursedirect.fr, La Croix

AGENDA

A VENIR

11 et 12 juin 2020 : Assemblée générale de Construire en Chanvre, si c'est possible.

18 juin 2020 : Assemblée générale d'InterChanvre au siège à Paris.

15 au 17 juillet 2020 : 10e Forum international Bois Construction (FBC) à Paris (Grand Palais), initialement prévu du 14 au 16 avril 2020, avec un focus sur la construction en chanvre.

ÇA S'EST PASSÉ

25 FÉVRIER

InterChanvre au SIA sur le plateau TV du Village Semence du GNIS pour une émission consacrée au chanvre avec Nathalie Fichaux, directrice d'InterChanvre, Jacques Martin, Président de Hemp-it, Yves Christol, directeur d'InVivo Food & Tech et le député Jean-Baptiste Moreau. L'interprofession a rappelé que le chanvre, culture vertueuse sans pesticides et sans irrigation, offre plusieurs matières premières à valoriser (chènevis, fibre, chènevotte). L'ensemble des acteurs français demande de pouvoir expérimenter une filière de production du cannabis thérapeutique sous atmosphère contrôlée. Jacques Martin, président du semencier Hemp-it, précise « être prêts à développer des variétés françaises pour ces usages ».

